

ARRETE

PORTANT POUR CHACUN DES CONCOURS INTERNE, EXTERNE ET TROISIEME CONCOURS DE REDACTEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2021, INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

N/Réf. : BDK/PM – 22-61

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu l'ensemble des lois n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié, d'urgence pour faire face à l'épidémie de COVID-19, n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19,

Vu le décret n° 81-317 du 7 avril 1981 fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique,

Vu le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française,

Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 modifié, portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2012-942 du 1^{er} août 2012 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des rédacteurs territoriaux,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la Fonction Publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats de situation de handicap,

Vu le décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire.

Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de COVID-19,

Vu l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la Fonction Publique de l'Etat,

Vu l'arrêté n° 20-74 en date du 20 février 2020 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n° 17-356 fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres des jurys des concours et examens organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté n° 20-350 en date du 26 novembre 2020 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n° 17-356 fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres des jurys des concours et examens organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté 21-24 en date du 19 janvier 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire portant ouverture au titre de l'année 2021 des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial,

Vu l'arrêté 21-218 en date du 19 juillet 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant de l'arrêté 21-24 portant ouverture au titre de l'année 2021 des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial

Vu l'arrêté n° 21-219 en date du 20 juillet 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire modifiant l'arrêté n° 17-356 fixant la liste des personnes pouvant être choisies comme membres des jurys des concours et examens organisés par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire,

Vu l'arrêté 21-234 en date du 16 août 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la composition du jury des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial au titre de l'année 2021,

Vu l'arrêté 21-248 modificatif en date du 20 septembre 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire de l'arrêté 21-234 fixant la composition du jury des concours externe, interne et du troisième concours de rédacteur territorial au titre de l'année 2021,

Vu l'arrêté 21-257 en date du 23 septembre 2021 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial au titre de l'année 2021,

Vu l'arrêté 21-259 complémentaire à l'arrêté 21-24 portant organisation pour les concours externe, interne et troisième concours de rédacteur territorial au titre de l'année 2021,

Vu l'arrêté 22-41 en date du 24 janvier 2022 de Monsieur le Président du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire fixant la liste d'admission au titre de l'année 2021 pour les concours internes, externe et 3ème voie de rédacteur territorial,

Vu les procès-verbaux de la réunion du jury en date du 10 décembre 2021, arrêtant pour les concours interne, externe et 3^{ème} voie de rédacteur – session 2021 – la liste des candidats admissibles à l'issue des épreuves écrites,

Vu les procès-verbaux de la réunion du jury en date du 20 janvier 2022, arrêtant pour les concours interne, externe et 3ème voie de rédacteur – session 2021 – la liste des candidats admis à l'issue des épreuves orales

ARRETE,

Article 1er :

Sont déclarés inscrits sur la liste d'aptitude établie au titre des concours interne, externe et troisième concours de Rédacteur principal de 2^{ème} classe – session 2019, les lauréats dont les noms suivent (* correspondent aux candidats ne souhaitant pas que leur adresse soit diffusée :

Au titre du 3^{ème} concours (14 lauréats)

BEDNARZ Marion	*
CASSEGRAIN Marie	*
CHAUSSIER Anne	5 rue de Beauregard Pincon 45330 LE MALESHERBOIS
COUVRAN Alexandra	2, rue des Quatre Tourelles 45750 SAINT-PRYVE SAINT-MESMIN
CREPEY-TRIMBOUR Marilyn	9 rue du Château d'Eau 36210 CHABRIS
DEMAY Mélanie	*
GARRIVET Cécile	1 chemin des Vignes 18500 MARMAGNE
LEROY Jessica	237 rue de Cormery 37550 SAINT AVERTIN
LOISEL Sandrine	57 rue Bretonnerie 41100 VENDOME
MATHON Aurélie	*
PERCHERON Sandra	3 Grande Cour 28150 BOISVILLE LA SAINT PERE
PREVOT Nathalie	*
THIERRY Christelle	*
WATIEAUX Aurélie	*

Au titre du concours externe (19 lauréats)

ALLIOT Manon	*
AUDOUIT Mélanie	1 rue Chemonton 41000 BLOIS
BOULANGER Mélanie	*
CHICOISNE Ericka	16 Chemin du Clos Saint Lazare 37500 CHINON
DESARD Cécile	*
DUPUIS Léa	*
ESTEBAN Angela	1, allée de Chapotte 45150 JARGEAU
FOURNET Mélanie	*
JOUANIN Amandine	20 route des Gros Chênes Les Sainjons 18250 ACHERES
LEGENDRE Audrey	5 bis place Léon Gambetta 37210 NOIZAY
LOMBARD Graziella	10 La Basse Verrerie 37460 CHEMILLE-SUR-INDROIS
MERLOT Mélanie	*
MESSON Léna	*
MEUNIER Arthur	*
NICOLAS Carmen	12 allée de la Magnanerie 37260 PONT-DE-RUAN
PAINEAU Florine	*
PIGE Léa	*
RAMEL Julien	9 Venelle de Belleville 45000 ORLEANS
VELASCO Mélanie	*

Au titre du concours interne (68 lauréats)

ARNOULT Corinne	*
BABIN Pauline	19 rue du 11 Novembre 1918 37360 SONZAY
BADILLER Maud	14 Allée Auguste Rodin Les Dandillons 37190 AZAY LE RIDEAU
BARBIEUX Claire	3 bois de Gatine 37500 SAINT-BENOÎT-LA-FORÊT
BENOIST Oriane	*
BERGERON Sandy	7 rue du Cèdre 37320 SAINT-BRANCHS
BERTRAND Amélie	16 lotissement de la Petite Métairie 45460 BOUZY LA FORET
BILLOU Séverine	*
BODIN Jean-Charles	3 allée de la Flûte Enchantée Résidence Boccherini 28110 LUCE
BOUGRINE Samira	*
BOULAY Mélanie	38 rue Yves Genet 41000 BLOIS
BOUQUET Christophe	11 avenue Lamartine 18000 BOURGES
BOUVARD Mickaël	*
BRUNIAU Delphine	*
CALLE Sandrine	104 rue de l'Ancien Pont 41250 MONT PRES CHAMBORD
CHAMBAULT Céline	1 Chemin des Marronniers 37270 SAINT MARTIN LE BEAU
CHANCEL Cécile	*
CHAPPRON Gaëlle	33, avenue de la Chasse Royale 37360 SEMBLANCAY
COCHARD Anne-Cécile	19 route de Jargeau 45150 DARVOY
COURTOIS Lise	*
COUTANCEAU Pauline	*
CROCHET Caroline	*
	*

DE PONTIS Quitterie	
DESRUES Francisca	7 impasse de la Mare 28630 NOGENT-LE-PHAYE
DI MAURO Laure	*
DUBOIS Natassja	18 rue Rémy Dumoncel 41200 ROMORANTIN
DUCROT COSTE Sophie	9 chemin de la Ruelle 41350 MONTLIVAUT
DUNO Marie-Odile	*
DURAND Grégory	*
FEUILLARD Elodie	*
FONTAINE Caroline	18 rue l'Ouche Daveau 37340 HOMMES
FOULON Pierre-Yves	30 rue Robert Schumann 37400 AMBOISE
GABILLAUD Catherine	6 le Petit Beau 36270 BAZAIGES
GAIVORT Barbara	*
GALLIOT Amalric	*
GIRAULT Aurélie	*
GOËTZ Amélie	*
GORME Séverine	30 rue des Champions 86220 SAINT-REMY SUR CREUSE
GRANGER Antoine	72 Chemin de la Plage 45110 GERMIGNY-DES-PRES
HANSSE Mélanie	2 rue Saint André 28800 DANCY
HERMANT Aurélie	*
JAUNET Lucie	*
KEHLI Melika	16 allée de la Gitonnière 37300 JOUE LES TOURS
KICHENIN Emeline	*
LADENISE Audrey	*

LAZREG CHALABI Angélique	*
LEBRUN Cécile	*
LEQUIEN Delphine	*
LETOURMY Lydie	45 rue du Clocher 37320 TRUYES
MARTIN Claire	1 sentier de l'Arrou 41000 BLOIS
MARY Karen	22 rue Jean Moulin 18500 VIGNOUX SUR BARANGEON
MAULARD Nicolas	*
MONTAGNE Aline	*
MOREL Béatrice	2 rue des Houches 45390 GRANGERMONT
NAHID Ilhame	1B rue Jean Martin 45520 CHEVILLY
NIVault Aurélien	104 avenue de Dun 18000 BOURGES
PARIZET Benoit	51 rue du Coteau 45590 SAINT CYR EN VAL
PAUVERT Emilie	7 chemin Paul Louis Courier 37130 CINQ MARS LA PILE
PONNELLE DI GIULIAN Claire	*
PORTHEAULT Marion	5 route des Soldats 45300 VRIGNY
RAMEL Sandrine	*
RAPICAULT Audrey	3 impasse des Pommiers 37130 CINQ MARS LA PILE
RICHARD Aurélie	*
THENOT Émilie	*
VALTON Jennifer	*
VIDAL Peggy	33 Libouville Châtillon en Dunois 28290 COMMUNE NOUVELLE D'ARROU
VIGNÉ Agnès	55 route de la Vignellerie 37340 HOMMES

VOYER Nadia	3 impasse de l'Orme 41500 LESTIOU
--------------------	--------------------------------------

Article 2 : La liste d'aptitude prendra effet à partir de la date de visa de la Préfecture d'Indre-et-Loire.

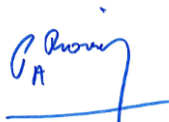
Il sera procédé à la notification de l'inscription aux candidats concernés et à la publication de la présente liste sur le site internet du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire et par affichage dans ses locaux.

Article 3 : Monsieur le Directeur Général du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète d'Indre-et-Loire, affiché dans les locaux du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire et publié sur le site internet du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Article 4 : Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Indre-et-Loire :

- Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois, à compter de sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

Tours, le 28 janvier 2022
Le Président du Centre Gestion d'Indre-et-Loire
Pour le Président et par délégation,



Le 4^{ème} Vice-Président
Pierre-Alain ROIRON

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

ARRETE PORTANT POUR CHACUN DES CONCOURS INTERNE, EXTERNE ET TROISIEME CONCOURS DE REDACTEUR AU TITRE DE L'ANNEE 2021, INSCRIPTION SUR LA LISTE D'APTITUDE

Date de transmission de l'acte : 28/01/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 28/01/2022

Numéro de l'acte : 22-61 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 037-283700128-20220128-22-61-AR

Date de décision : 28/01/2022

Acte transmis par : Jordan TEXIER

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.2. Autres domaines de competences des departements